



MAISONS D'HÉBERGEMENT

Numéro 1 Janvier 2008

Dans ce numéro :

Les sites retenus 2

L'équipe de recherche 2

La vie avant et après 3

Les loisirs 4

Maisons d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue



Le Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet procède à la construction des maisons d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue qui remplaceront les centres d'hébergement existants. Ce projet, annoncé en avril 2006 par le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard permettra de construire deux maisons d'hébergement à Saint-Eugène et deux autres à Sainte-Perpétue.

Recréer le milieu familial et respecter les besoins de la personne

Les maisons d'hébergement sont conçues avec un seul objectif en tête : recréer le milieu familial des individus. La base qui guide chacune des actions est le respect des besoins de la personne.

Les travaux de construction

Deux bâtiments seront construits côte-à-côte, à Saint-Eugène et deux autres à Sainte-Perpétue. Chaque bâtiment accueillera 16 résidents pour un total de 32.

Les travaux de construction ont débuté à l'automne 2007 et se termineront à la fin de mars 2008. Le déménagement des personnes hébergées est planifié pour le printemps 2008.

Les entrepreneurs suivants ont présenté les plus basses soumissions et ont été retenus pour la construction des maisons d'hébergement:

Kamco Construction de La Pocatière construit le bâtiment n° 2 à Saint-Eugène ainsi que les bâtiments nos 1 et 2 de Sainte-Perpétue.

Scierie Bernard Inc. de Saint-Cyprien aux Etchemins construit le bâtiment n° 1 à Saint-Eugène.

Sommaire :

Les maisons d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue proposent un concept novateur dans la vie quotidienne des aînés en perte d'autonomie.

Les sites retenus

Les échéanciers déposés indiquent que les quatre maisons d'hébergement devraient être livrées à la mi-mars.

Saint-Eugène

Le site retenu pour implanter les deux maisons d'hébergement de Saint-Eugène est situé au cœur de la municipalité, sur un terrain appartenant antérieurement à la Fabrique, derrière l'ancien presbytère soit au 60-1 et 60-2 de la rue Lamartine Ouest (adresse temporaire).

Sainte-Perpétue

Le site retenu pour l'implantation des deux maisons d'hébergement de Sainte-Perpétue est situé au 20 et au 22 de la rue des Loisirs (adresse temporaire), au cœur de la municipalité, sur un terrain accessible par la rue des Loisirs.

Un travail d'équipe



Des comités composés de représentants de différents corps de métiers des centres d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue ont été formés. Leur expertise est essentielle dans la planification et la réalisation de ce projet d'envergure.

Les comités de travail suivants ont donc été créés: coordination, aménagement, déménagement, organisation du travail et formation.

L'équipe de recherche de l'Université Laval

Une équipe de chercheurs de l'Université Laval a été mandatée par le ministère de la Santé et des Services sociaux afin d'évaluer l'impact de l'implantation d'un tel modèle d'hébergement. La question de recherche est la suivante: Dans quelle mesure le modèle d'hébergement alternatif peut-il être une solution valable tout en respectant les habitudes de vie et en optimisant la qualité de vie des personnes âgées en perte prolongée d'autonomie ?

Les maisons d'hébergement: la vie avant et après

AVANT: dans les centres d'hébergement

- les activités quotidiennes sont faites en fonction de 36 à 40 personnes;
- les repas encadrent l'organisation du travail et ont un impact sur les levers et les couchers des résidents;
- une rotation des équipes de travail est faite de façon régulière (au mois, aux deux mois ou aux trois mois);
- les intervenants ont une connaissance du groupe plutôt que de chaque individu ;
- l'organisation du travail est plus rigide et centrée sur le groupe;
- les responsabilités du personnel s'étendent à 36 ou 40 personnes.

APRÈS: dans les maisons d'hébergement

- l'organisation du travail tournera autour de 8 résidents;
- le respect du rythme et des habitudes de vie de la personne seront priorités;
- le décroisement des tâches du personnel les amènera à effectuer une plus grande variété de tâches mais à un plus petit nombre de personnes;
- l'absence de rotation des équipes de travail favorisera une meilleure connaissance de la clientèle;
- les heures des levers et couchers respecteront les habitudes des personnes;
- les heures de repas seront variables;
- les heures des bains seront le matin, l'après-midi ou en soirée selon le goût de la personne. On augmentera les bains à 2 par semaine;
- on favorisera une participation accrue des résidents dans la vie quotidienne des maisons par des activités dirigées selon leur désir et capacités;
- on prévoit une diminution de la médication et des contentions liée au fait:
 - que le personnel aura une meilleure connaissance des résidents;
 - que les résidents seront regroupés par profil (cognitif et physique) ce qui devrait réduire les conflits entre les résidents;
- on souhaite une participation accrue des familles, en fonction de leur disponibilité et de leur désir;
- on favorisera la participation aux activités de la vie quotidienne : bain, re-

En maisons d'hébergement, l'organisation du travail tournera autour de 8 résidents comparativement à 40 dans l'ancien modèle d'hébergement.

Les loisirs

Les éducatrices spécialisées des deux sites travaillent, avec les résidents, à préparer des plaques d'identification et des cadres personnalisés représentant des éléments marquants de leur vie. Ces éléments seront accrochés aux portes des chambres dans les nouvelles maisons d'hébergement.

Les dons

Des tableaux de liège, dons de la Sûreté du Québec, sont en cours de « transformation » par les résidents afin de leur faire une « beauté » pour leur transfert dans les nouvelles maisons.

Outre le don de la Sûreté du Québec, deux autres organismes de la région, la Légion Canadienne et la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet se sont engagés à fournir des foyers électriques pour meubler les salons ou autres pièces communes de chacune des maisons.



Impliquer les écoles et organismes du milieu

Dans les prochains mois, les éducatrices spécialisées se joindront aux comités des municipalités pour la mise en œuvre des politiques familiales dans le but d'intégrer les activités de la communauté à la vie des maisons d'hébergement. Elles rencontreront également les écoles des milieux afin de préparer des activités intergénérationnelles et tenteront de remettre sur pied, à l'automne prochain, le programme des jeunes bénévoles qui consiste en un jumelage à long terme entre certains résidents et des jeunes du milieu.

Un parc municipal devrait être aménagé à Sainte-Perpétue. Des activités ouvertes à toute la population locale, pourraient être organisées sur les sites respectifs de chacune des maisons (ex. : cinéma en plein air). Des projets d'entente sont en cours d'élaboration pour réaliser un jardin communautaire à Saint-Eugène tandis que d'autres démarches sont amorcées pour des projets de collaboration avec différents organismes.

Production: Service des communications
Centre de santé et de services sociaux
de Montmagny-L'Islet
350, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3R8
(418) 248-0630